

**Le Maire et le Conseil Municipal**

**REPAS DES AÎNÉS**

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 3 mai. Vous avez 62 ans avant le 31 décembre 2026, les élus vont passer vous inviter. Nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir pour ce moment festif.

**SENIORS**

Découvrez sur le site de la Communauté de Communes du Pays de Mormal le guide seniors avec l'ensemble des services à utiliser ou à donner.

Vous pouvez rejoindre un groupe de bénévoles, participer à des ateliers et comprendre la démarche Communauté Amie Des Aînés (CADA) en Pays de Mormal.

**ELECTION MUNICIPALE**

Vous nous avez renouvelé votre confiance pour les 6 prochaines années. Le conseil municipal vous en remercie. André DUCARNE est élu Maire, Thierry JACQUINET est élu 1<sup>er</sup> Adjoint, Aurélie BRIATTE est élue 2<sup>ème</sup> Adjointe, Didier DARRAS est élu 3<sup>ème</sup> Adjoint, Monique BRICOUT est élue 4<sup>ème</sup> Adjointe et Jean-Michel LENOIR est élu 5<sup>ème</sup> Adjoint.

Toute l'équipe se met immédiatement au travail avec la première étape : le vote du budget 2026. Encore merci.

**« Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent, et une confiance inébranlable pour l'avenir » Jean Jaurès**

**Le Maire et le Conseil Municipal**

**SAMEDI 4 AVRIL**

Enigme nocturne organisée par le judo club de Bousies. Départ du dojo 20h30. Deux parcours 1<sup>de</sup> 4km et 1 de 6km. Nos amis à 4 pattes sont les bienvenus. Participation de 2€. Retour au Dojo, une collation sera offerte à l'arrivée. Récompense à nos baroudeurs. Renseignements au 06-22-94-06-12

**DIMANCHE 5 AVRIL**

Chasse à l'œuf dans le parc rural à partir de 10h00 organisée par le Don du Sang Réservations auprès de Laurence au 06-75-38-65-15

**BROCANTE DU LUNDI DE PAQUES (6 AVRIL)**

De 7h à 18h de Créaline à la rue des Fusillés, rue Pasteur et René Ruelle, rues de l'Eglise, des Ecoles, de la Galocherie et de l'Egalité.

Les riverains des rues occupées par l'exposition devront sortir leur véhicule de leur garage ou aire de stationnement avant 6h s'ils en ont l'usage.

**DIMANCHE 12 AVRIL**

Le **PARIS ROUBAIX** amateur traversera notre village Rues de Landrecies, René Ruelle, Pasteur, des Fusillés. Il est prévu entre 10h00 jusque 12h00.

Merci de les encourager et de sécuriser leur passage. Rentrez vos animaux de compagnie, rentrez votre voiture dans votre cour, surveillez vos enfants.

## SAMEDI 25 AVRIL

Jeux de société. Initiation aux Jeux Magic. Débutants ou joueurs confirmés, venez-vous retrouver pour découvrir, échanger et jouer au jeu de cartes Magic. Pensez à prendre vos Decks ! Pensez à vous inscrire sur la page facebook de la bibliothèque. Merci

## DIMANCHE 3 MAI REPAS DES AÎNÉS

Vous avez 62 ans avant le 31 décembre 2026, la municipalité vous invite au repas des aînés le dimanche 28 avril. Nous passerons à votre domicile pour vous présenter le repas et confirmer votre présence.

« Si vous êtes oubliés, merci de prendre contact avec la mairie »

**Médecin de garde :** En cas d'urgence faites le 03.20.33.20.33

**PERMANENCES : Monsieur le Maire :** les vendredis 10 et 24 avril de 17h 00 à 17h30,

**Les Adjointes :** Sur rendez vous

## PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS

**Consultation des Nourrissons BUS PMI et Assistante sociale** sur rendez-vous au 03.59.73.16.50 **CARSAT** au 39.60,

**BUS BLEU** sur RDV service public 03.59.73.18.20 ou [avesnois.franceservices@lenord.fr](mailto:avesnois.franceservices@lenord.fr)

# LES DÉPÔTS SAUVAGES



**LES DÉPÔTS  
SAUVAGES  
SONT  
INTERDITS**



**150€ À 1500€ D'AMENDE**

Nous constatons de plus en plus de dépôts sauvages de déchets à des endroits bien précis dans le village. Les services techniques de la commune interviennent pour pallier ce manque de savoir-vivre d'une partie des citoyens.

Collecter ces déchets a un coût qui pèse grandement sur le budget de la collectivité et se fait au détriment d'autres services utiles à l'ensemble de la population. La peine encourue est une amende de 1500 euros avec confiscation du véhicule utilisé pour transporter les déchets. Aucune tolérance ne sera de mise puisque ces incivilités sont inexcusables : des déchetteries et des bennes à verres sont accessibles gratuitement.

En ce qui concerne les bennes à verres lorsque vous constatez que celle-ci sont pleines et pour éviter tout débordements et risque de déchets déposés à côté de celles-ci, merci de prévenir la CCPM au 0327775235 (services compétents dans ce domaine). Merci de votre compréhension.